

EXTRAIT DE DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Communauté de Communes VAL DE GATINE
Place Porte Saint-Antoine
79220 CHAMPDENIERS

délibération :
D_2024_1_14

Nombre de délégués en
exercice : 46

Présents : 35

Votants : 39

Objet : SALON DU SAVOIR
-FAIRE Budget

L' an deux mille vingt quatre, le mardi 23 janvier à 20 h 00, le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire salle de réunion du smited à Champdeniers, ZAE de Montplaisir 79220 CHAMPDENIERS, sous la présidence de Monsieur RIMBEAU Jean-Pierre, Le Président.

Date de convocation du : 16 Janvier 2024

Titulaires : Madame ARNAUD Magdalena, Madame BAILLY Christiane, Monsieur LEGERON Vincent, Monsieur BARANGER Johann, Monsieur BARATON Yvon, Madame CHAUSSERAY Francine, Monsieur DOUTEAU Patrice, Monsieur FRADIN Jacques, Monsieur GUILBOT Gilles, Monsieur JEANNOT Philippe, Madame JUNIN Catherine, Monsieur LEMAITRE Thierry, Madame MICOU Corine, Monsieur MOREAU Loïc, Monsieur OLIVIER Pascal, Monsieur ONILLON Denis, Monsieur RIMBEAU Jean-Pierre, Madame TAVERNEAU Danielle, Monsieur ATTOU Yves, Monsieur DELIGNÉ Thierry, Monsieur BIRE Ludovic, Monsieur DEBORDES Gwénaél, Monsieur DUMOULIN Guillaume, Madame GUITTON Sylvie, Madame HAYE Nadia, Monsieur MEEN Dominique, Monsieur POUSSARD Yves, Monsieur SISSOKO Ousmane, Madame TEXIER Valérie, Madame TRANCHET Myriam, Monsieur PETORIN Patrick, Monsieur SIRAUD Pierre, Monsieur CLEMENT Philippe

Suppléant(s) en situation délibérante : Monsieur CHALONS Michel, Madame PICAUVILLE Maryse

Pouvoirs :

Madame EVRARD Elisabeth a donné pouvoir à Monsieur LEMAITRE Thierry
Madame SAUZE Magalie a donné pouvoir à Madame CHAUSSERAY Francine
Madame BERNARDEAU Lydie a donné pouvoir à Monsieur DELIGNÉ Thierry
Monsieur CAILLET Patrick a donné pouvoir à Monsieur FRADIN Jacques

Absent(s) : Monsieur LIBNER Jérôme, Madame GIRARD Marie-Sandrine, Madame GOURMELON Catherine, Madame MARSAULT Annie, Madame BIEN Michèle

Excusé(s) : Madame EVRARD Elisabeth, Madame BECHY Sandrine, Madame SAUZE Magalie, Madame BERNARDEAU Lydie, Monsieur DEDOYARD Philippe, Monsieur CAILLET Patrick, Monsieur MOREAU Lionel, Monsieur FAVREAU Jacky

Secrétaire de Séance : Madame Christiane BAILLY

Vu les statuts de la Communauté de communes Val de Gâtine en vigueur

Vu la compétence Développement économique

Vu la délibération du conseil communautaire en date du 19 juillet 2022 validant le Projet de Territoire et notamment la mise en place d'un salon du savoir-faire et de l'orientation en Val de Gâtine

Considérant que cet évènement s'adresse pour la journée du 31 mai 2024 aux collègues et entreprises du territoire et à tout public le 1er juin 2024

Considérant le budget prévisionnel estimé à 30 000€

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire **DECIDE à l'unanimité**

- **De valider le projet de création d'un salon du savoir-faire les 31 mai et 1er juin 2024**

- **De valider le budget prévisionnel présenté**

- **D'autoriser le Président à déposer une demande de subvention auprès de la Région Nouvelle-Aquitaine.**

Pour : 39 Contre : 0 Abstention : 0

La présente décision est susceptible de recours devant le Fait et délibéré, les jour,

Le secrétaire de séance
Christiane BAILLY



Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter
de sa notification.

Emis le 23/01/2024

Publié le 06/02/2024

Transmis en sous-préfecture le 06/02/2024

mois et an ci-dessus.

Certifié conforme
Le Président
Jean-Pierre RIMBEAU

